

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER AU POULDU

DU 22 JUILLET 2023

Elus : M. le MAIRE, Denez DUIGOU, David ROSSIGNOL, Denise LE MOIGNE, Olivier CHALMET, Philippe DELATER

Personnel communal : Lionel RUNAVOT Responsable du Pôle Technique

Représentants de quartier :

- MONDY Xavier, 15 rue des ajoncs
xavier.mondy@gmail.com
 - DE BEAUREGARD Philippe, 39 rue du port
philippe-de-beauregard@wanadoo.fr
 - Roland AUDREN
-

Le Maire laisse les élus présents se présenter : Denise LE MOIGNE en charge de la citoyenneté, Denez DUIGOU à l'urbanisme, David ROSSIGNOL aux travaux, Olivier CHALMET et Philippe DELATER, conseillers municipaux et le Responsable du Pôle Technique : Lionel RUNAVOT.

Une réunion de quartier nécessite de respecter certaines règles que quelques-uns connaissent déjà : le maire rappelle les principes :

- Le respect mutuel et l'écoute
- Ne pas citer de rapports de voisinage problématiques : il n'est pas du rôle des élus de régler ces problèmes
- La réunion démarre par les retours de la réunion de quartier de l'année précédente
- Présentation des enjeux réalisés récemment et enjeux en cours concernant le quartier
- Enfin temps d'échanges qui prennent la forme de réponses des élus à des séries de 3 questions posées par les participants.

M. Le Maire indique comment fonctionnent les demandes de travaux à partir d'un nouveau logiciel. Ce qui a engendré une facilitation du fonctionnement des réponses apportées. Mais les réunions de quartier restent essentielles pour savoir ce qui va se passer.

Le point sur les questions posées en 2022 :

L'hôtel Ar Men est maintenant ouvert

Il n'existe pas de réseau d'eau pluviale dans la rue du Port car dénivelé important

L'arrivée de la Fibre ne concerne pas le Pouldu pour l'instant. Ce sera en 2026 – Chacun peut se rendre sur le site de Megalis pour avoir en détail les projets

La vitesse des véhicules est excessive sur la Route de St Maudet : nous ne pouvons que faire appel au civisme de chacun – Il faut rappeler qu'il s'agit d'une route départementale qui est du ressort du Département

A la crèche, l'arbre mort a été enlevé

Pour prendre en compte la plainte des riverains du camping Sandaya, ce dernier a réalisé des améliorations lors des derniers travaux par la prise en charge d'aménagements et la création d'une charte sur prise en compte du bruit dans l'organisation de ses activités

Les travaux de sécurisation du secteur de l'école St Maudet ont été réalisés : végétalisation de la cour, abri pour vélos, passage protégé.

Pour la rue Grévellec, il faudra une amélioration de la voirie tout en prenant en compte la biodiversité

Le banc de Porzcastel avait disparu : il est de nouveau en place

Concernant la création d'une piste cyclable entre Kloar et Quimperlé, il n'est à ce jour rien prévu.

La création d'un sens unique dans les rues Hent Ar mor et Ajoncs est toujours en discussion

L'escalier du Bas-Pouldu a été réparé pour l'été. Il faudra le remplacer définitivement à l'automne

Le danger du ponton flottant de la SNSM au Bas-Pouldu avait été signalé : A ce jour, il n'y rien de prévu

Stationnement Bel Air : les bandes jaunes seront à refaire

La pollution de la Laita dans le secteur de l'anse de Stervilin : il n'y pas de connaissance des causes. Il pourrait s'agir d'assainissements individuels ou de pollution agricole mais à ce jour, rien n'est avéré.

Demande de bancs publics à Kerzellec et Stervilin – Celui de Kerzellec est en place et le lavoir a été nettoyé – Une commission doit se réunir pour la rénovation du lavoir de Stervilin

Sur la nuisance des Jetski : la commune a refusé ce type d'activités mais n'a pas la main car cela se déroule sur Guidel.

Les travaux réalisés en 2022/2023 :

Aménagement de la place de l'Océan : des arbres ont été plantés comme à l'école St Maudet pour créer de l'ombrage et des ilots de fraîcheur

Rue du Kérou : elle a été plantée comme prévu lors de la concertation avec les riverains. L'aménagement est proche de ce qu'il était à l'origine ; il s'agit d'une zone 20

Parc de glisse : l'inauguration a réuni plusieurs centaines de personnes – il s'agit du résultat du travail d'un groupe de pilotage composé d'élus, de riverains, de techniciens – C'est une réussite – Le bruit n'est pas une problématique – Quelques places de parkings ont été supprimés mais une réorganisation permettra de retrouver le nombre initial – Des plantations seront réalisées à l'automne – l'esplanade piétonne permet de sécuriser l'accès à la plage

Les nouvelles toilettes publiques : il s'agit d'une architecture verniculaire voulue par l'ABF – Les travaux seront terminés à l'automne

Le sentier côtier entre St Julien et le Mat Pilote a été entièrement repris dans le cadre du financement France Vue Sur Mer. Il est maintenant classé accessible au PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

Les projets pour 2023/2024 :

L'éclairage public : une réflexion est en cours suite à la hausse des coûts de l'électricité pour supprimer certains secteurs lorsqu'il s'agit de pollution visuelle (exemple : Boulevard de St Julien avec deux lanternes par mât) ou en accord avec la population (ex. rue du Kérou)

Rue Filiger : la création d'un espace vert au-dessus de la plage des Grands Sables est en réflexion pour désimperméabiliser les sols. La circulation serait décaler vers la voie située au Nord.

1- La parcelle des Dunes au Pouldu

Installés depuis longtemps au Pouldu, la famille RABADEUX fait partie du paysage et la municipalité souhaite pérenniser leur activité. Cependant cette dernière ne respecte pas les aspects réglementaires d'urbanisme. A l'occasion de la mise en vente de la parcelle, la commune a voulu préempter. Le juge n'a pas suivi la commune, donc, actuellement les propriétaires le sont toujours.

La situation cette année est mieux gérée. Les utilisateurs ont installé des WC Chimiques ; leur demande est que l'installation soit pérennisée. L'association Bretagne Vivante sera sollicitée pour s'assurer du respect des règles environnementales sur cet espace.

Un jugement sur le fond est en attente.

2- Présentation du projet de l'atelier du Pouldu

Le Maire fait un rappel de l'historique de ce dossier et présente le projet actualisé du bâtiment suite aux discussions avec les services d'Etat. La construction comporte maintenant de l'ardoise et un enduit plus clair. Le contenu du centre d'interprétation est ensuite détaillé.

REPONSES AUX QUESTIONS 2023	
Rue Anne de Bretagne signalisation priorité à droite + dos d'âne Réflecteurs sur les chicanes Sentiers pour les vélos Nuisances sonores du camping Sandaya	Le dos d'âne est non conforme mais radical. Il y en avait trois le temps des travaux de construction des maisons dans le lotissement. Un seul a été conservé. Il a du sens pour faire ralentir mais s'il y a unanimité pour le supprimer, il le sera mais rien ne viendra le remplacer. Le sentier parallèle est accessible aux vélos. Concernant la priorité à droite, la volonté de cohérence fait que certains endroits sont hors réglementation mais la sécurité est la priorité.

Le plan de l'aménagement de la voirie de l'Atelier du Pouldu est-il transmissible ? Est-ce éclairé ?	Il n'est pas actuellement communicable car en étude. Il n'est pas prévu d'éclairage du parking à ce jour.
La circulation de la rue de Groix sera-t-elle impactée ?	La signalisation du parking sera jalonnée vers la place de l'Océan pour que le moins possible de véhicules se stationnent derrière la Maison Musée. Certes il y aura un flux de véhicules plus important mais moins que s'il y avait eu un lotissement comme cela était possible il y a peu.
Les éphémères sont agréables Le nom « Centre d'Interprétation » n'est pas parlant Les cache conteneurs manquent Entretien du parc de glisse	Des fiches travaux sont à disposition pour demander des interventions. Des conteneurs enterrés sont à l'étude donc il faut peut-être attendre avant de multiplier des aménagements Le sable est un problème récurrent d'où une végétation qui sera dense. L'entretien sera réalisé par les pratiquants.
Forains manège sympa mais gestion des fluides Parc de glisse Musée levier économique – quels chiffres Vélos à contre-sens rue des Grands Sables	Ils utilisent des WC chimiques. Leur consommation d'eau est facturée. Le branchement électrique est sauvage.
Les vélos roulent partout dans tous les sens ce qui posent des problèmes de sécurité Le niveau sonore de RockLand	La règle autorisant de rouler à contre-sens à vélos ne doit pas empêcher d'être prudent. Il s'agit de civisme
La parcelle des Dunes – quelles sont les arguments – Quel projet présenté par la commune. L'impasse des Dunes – plantation d'arbres à la place des roches L'éclairage jaune est appréciable et meilleur que les leds	Un dossier en faveur de l'environnement a été réalisé. Sur le fond juridique, le terme « espaces verts » manquait et la partie adverse a utilisé un vide. Les roches sont déplaçables, pas les arbres.
L'utilisation des terrains agricoles en sollicitant les locataires et non pas les propriétaires pour faire des parkings GR 34 interdit aux vélos – Il faudrait déplacer les panneaux à l'entrée de chaque accès	Il est vrai. Il faudra le faire mais il est difficile d'obtenir l'autorisation des propriétaires et/ou de les contacter. Cela représenterait beaucoup trop de panneaux à installer sur la commune. L'information est disponible tout au long du GR
Dangerosité de la Laïta – peut-on avoir des éléments sur ce qui s'est passé pour connaître les dangers ?	La Laïta est dangereuse partout et le message devrait être l'interdiction de la baignade lors de la location de kayak avec signature d'un document. Au Bas-Pouldu il faudra ajouter un panneau.
Circulation rue des Ajoncs dangereuse – demande de mise en sens unique Nettoyage de la parcelle voisine	Tous les riverains ont été reçus en 2019. Une seule personne souhaitait modifier le sens de circulation. Une nouvelle réunion sera faite à la rentrée.

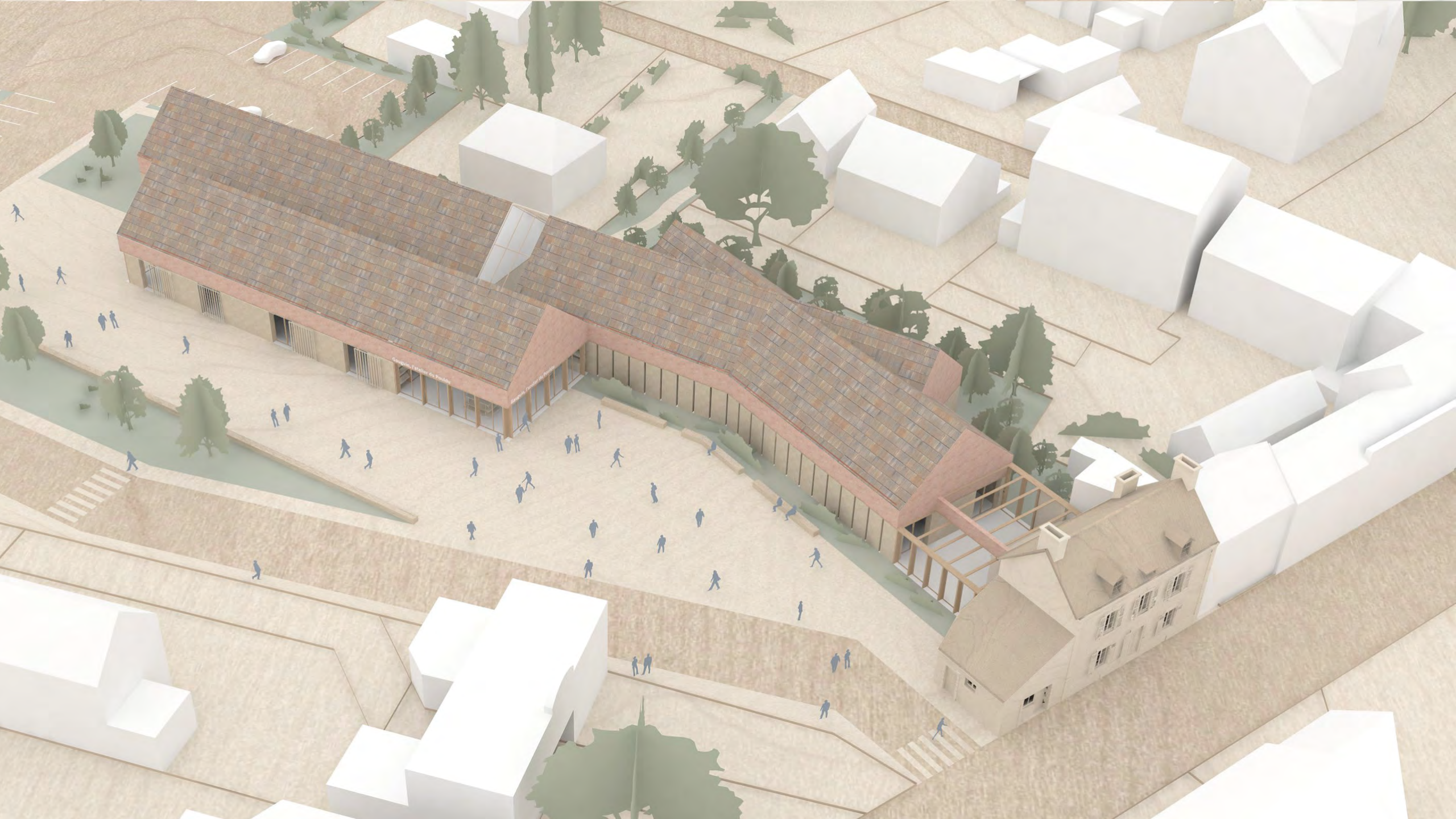
Centre d'interprétation – quelle distance des habitations – bassin d'orage – limitation de vitesse - date de la tranche 2	Le plan est affiché. Le bassin permet la rétention de l'eau avant d'être infiltrée. La vitesse sera limitée à 20.
La construction des garages à l'occasion de la démolition des existants	Le zonage ne permet pas de construction pour de l'habitat. Ce sera indiqué dans les actes notariés.
La plantation d'un arbre à la crèche Le gazon dans les allées du cimetière est une aberration	Ce sera fait à l'automne. Il s'agit d'un choix lié à l'interdiction des produits phytosanitaires
Fibre	Fin 2023 pour les secteurs de Penhars et Porsach et 2026 pour le reste.
Vitesse rue des Grands Sables – Est-il possible de mettre un radar ?	La problématique est qu'il faudrait en mettre partout. 9 ont été mis en place sur la commune.
Chiens sur la plage du Bas-Pouldu. Ils sont nombreux avec des grandes laisses.	On peut comprendre tous les avis. Mais cette décision a été prise pour éviter que des chiens restent enfermés dans les mobil-homes. Cette plage était la moins impactante.
Le parking de Kermazuel	Il est en location. Un emplacement réservé est toujours au PLUi en dessous le rond-point du Kérou.



**Centre d'interprétation et d'art :
Gauguin l'atelier du Pouldu
Réunion de quartier du 23 juillet 2022**

Vue depuis le Nord-Est

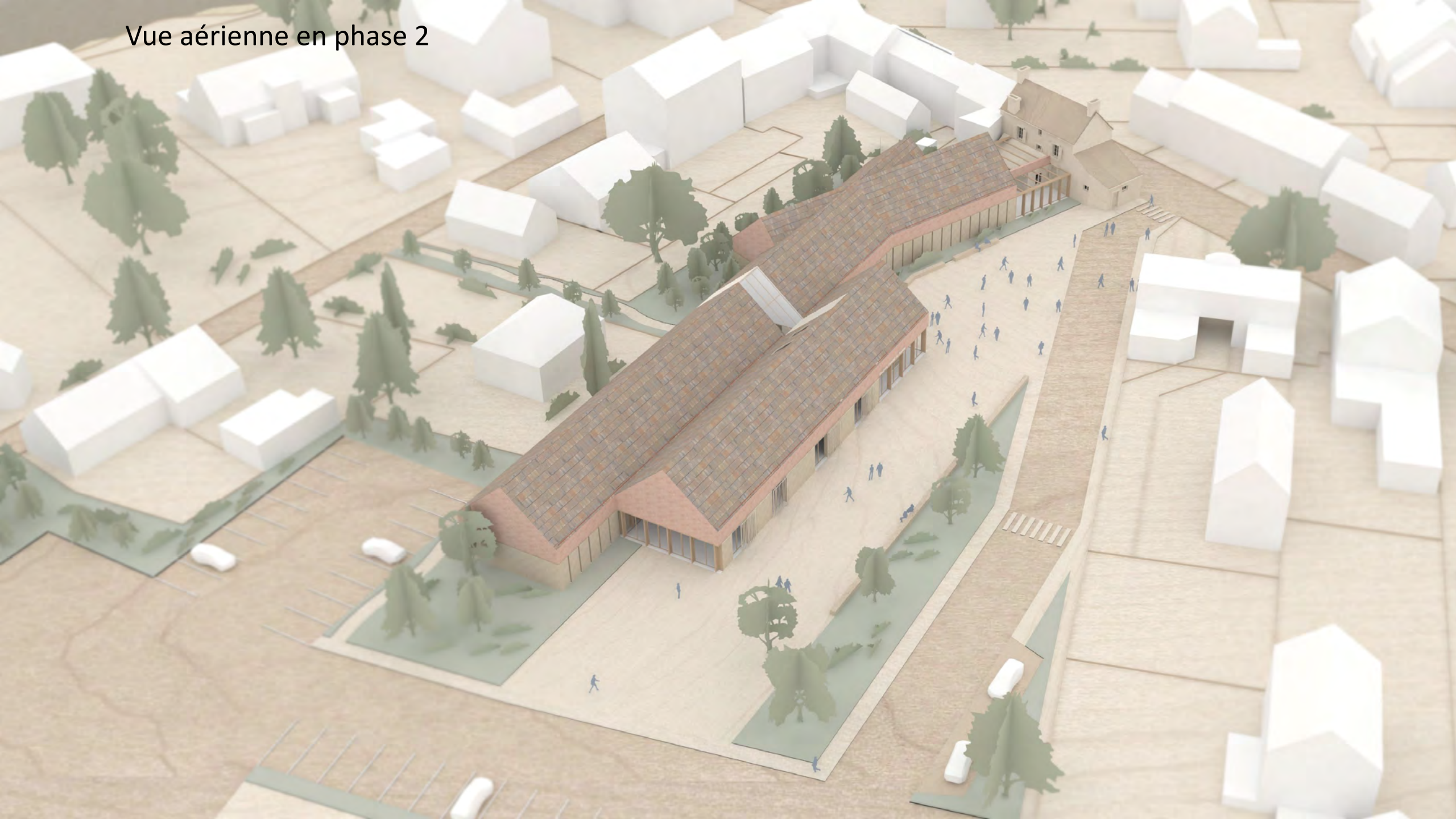




Vue aérienne en phase 1

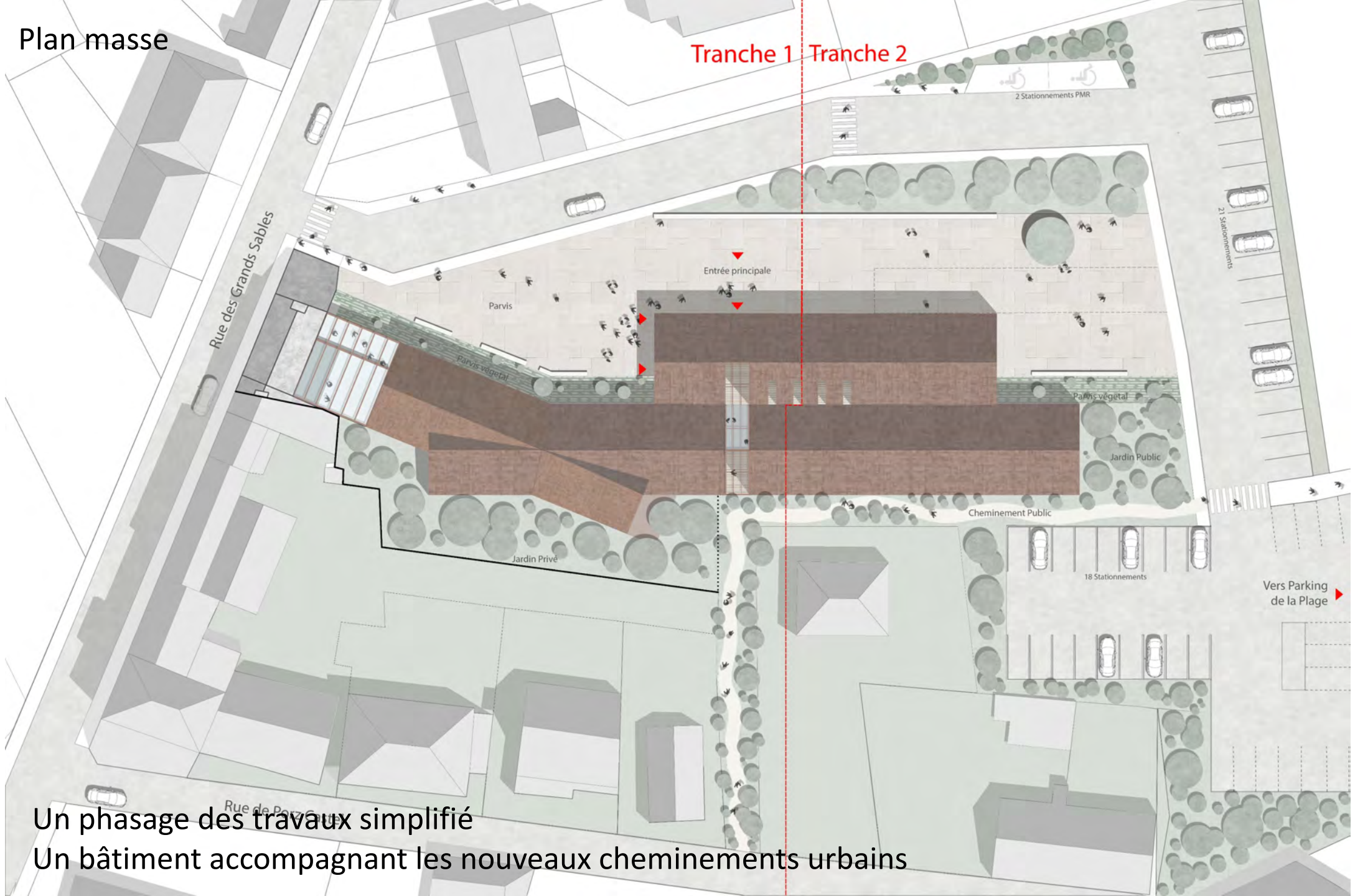


Vue aérienne en phase 2



Plan masse

Tranche 1 Tranche 2



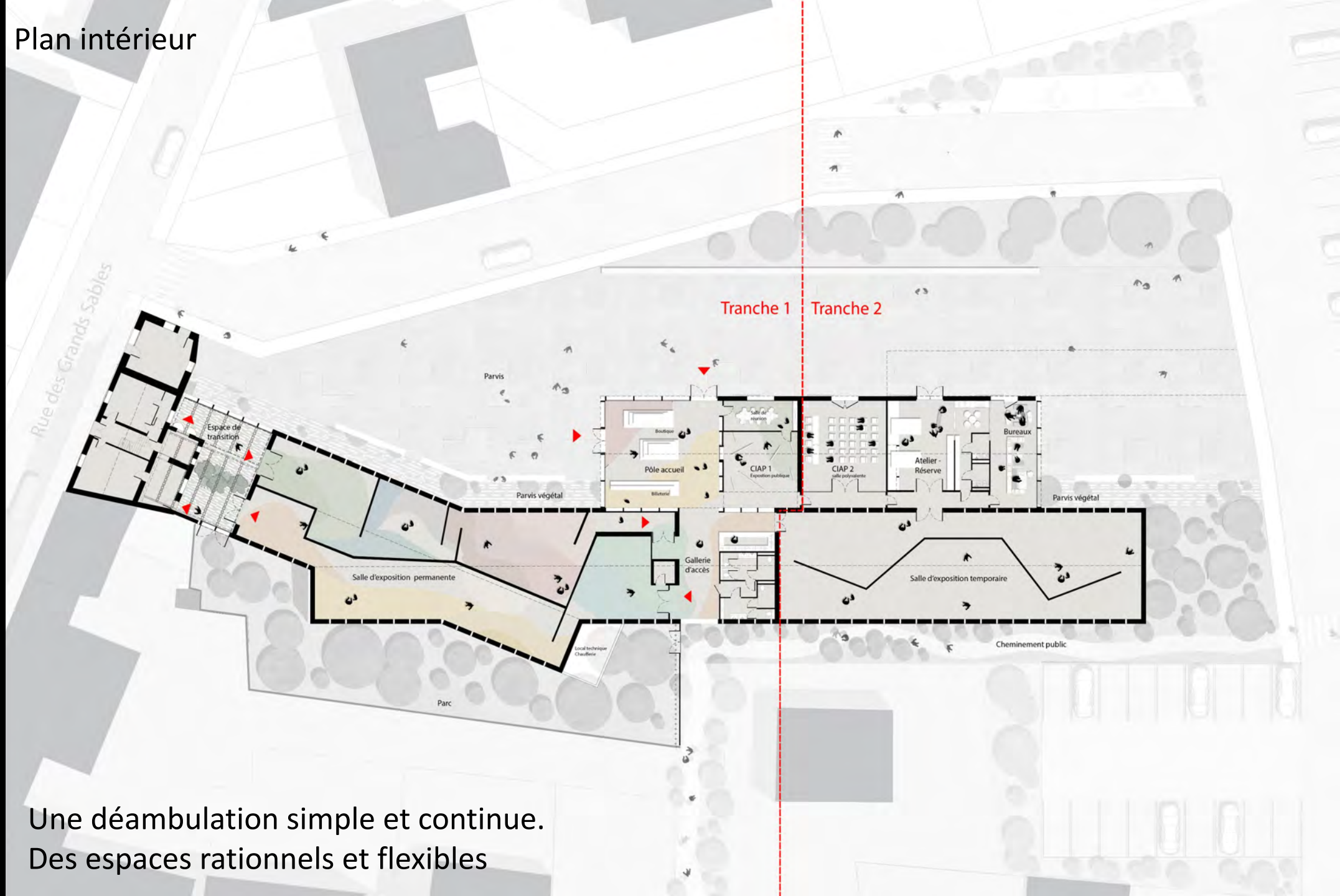
Un phasage des travaux simplifié

Un bâtiment accompagnant les nouveaux cheminements urbains

Vue aérienne en phase 2



Plan intérieur



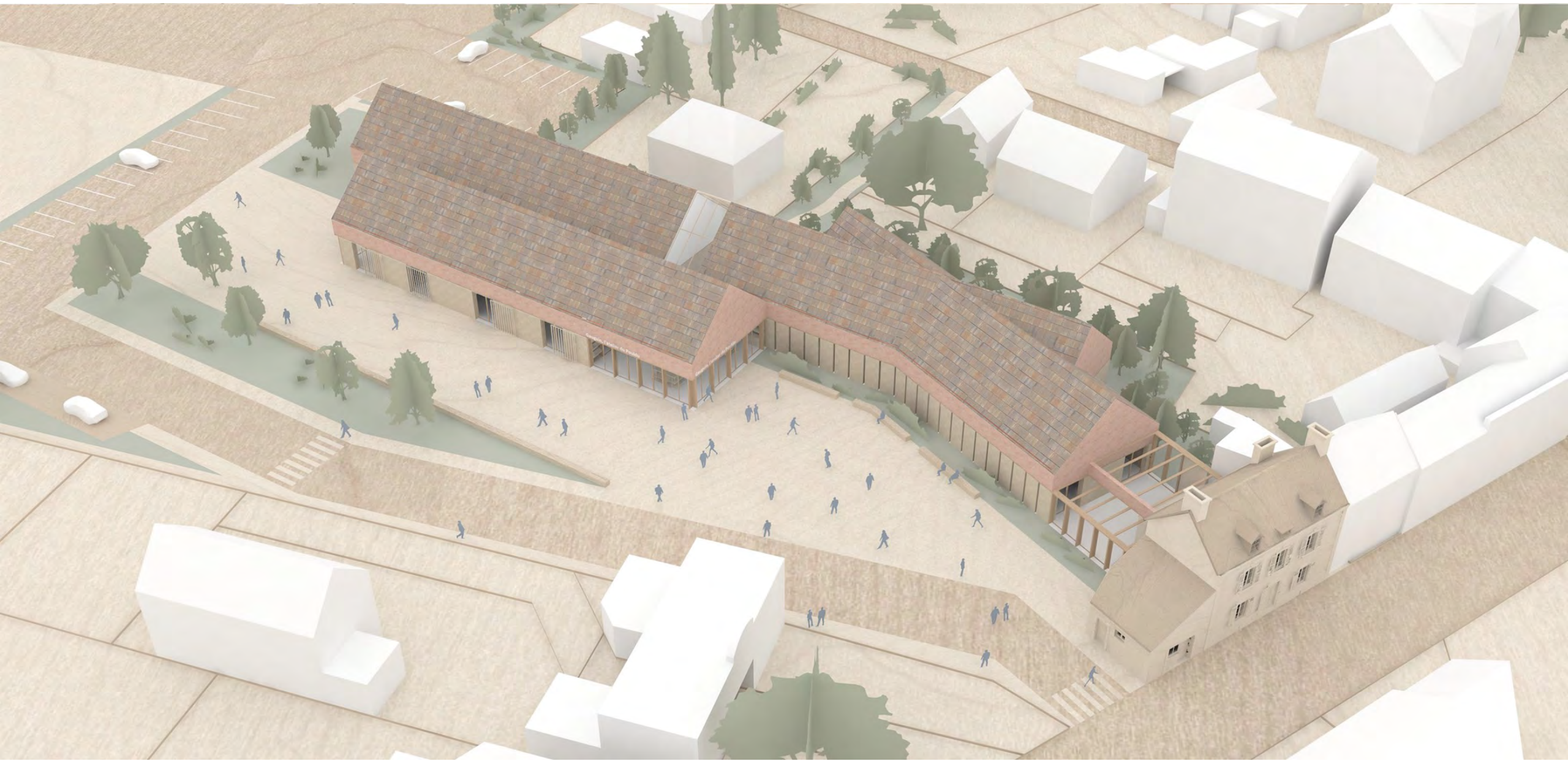
Une déambulation simple et continue.
Des espaces rationnels et flexibles

Vue depuis la boutique



Un projet inscrit dans le temps :

- 1989/2008
 - reproduction à l'identique de la buvette et création association MMH
- 2009/2013
 - Municipalisation Maison Marie Henry, PSC 1, rénovation de la buvette de la plage (contrat de territoire 1)
- 2015/2020
 - PSC2 puis étude de faisabilité (contrat de territoire 2)
- 2021/2023
 - Concours d'architecte puis étude de réalisation (CRTE projet majeur de territoire)







Un équipement actuel insuffisant

Jauge limitée à 19 personnes

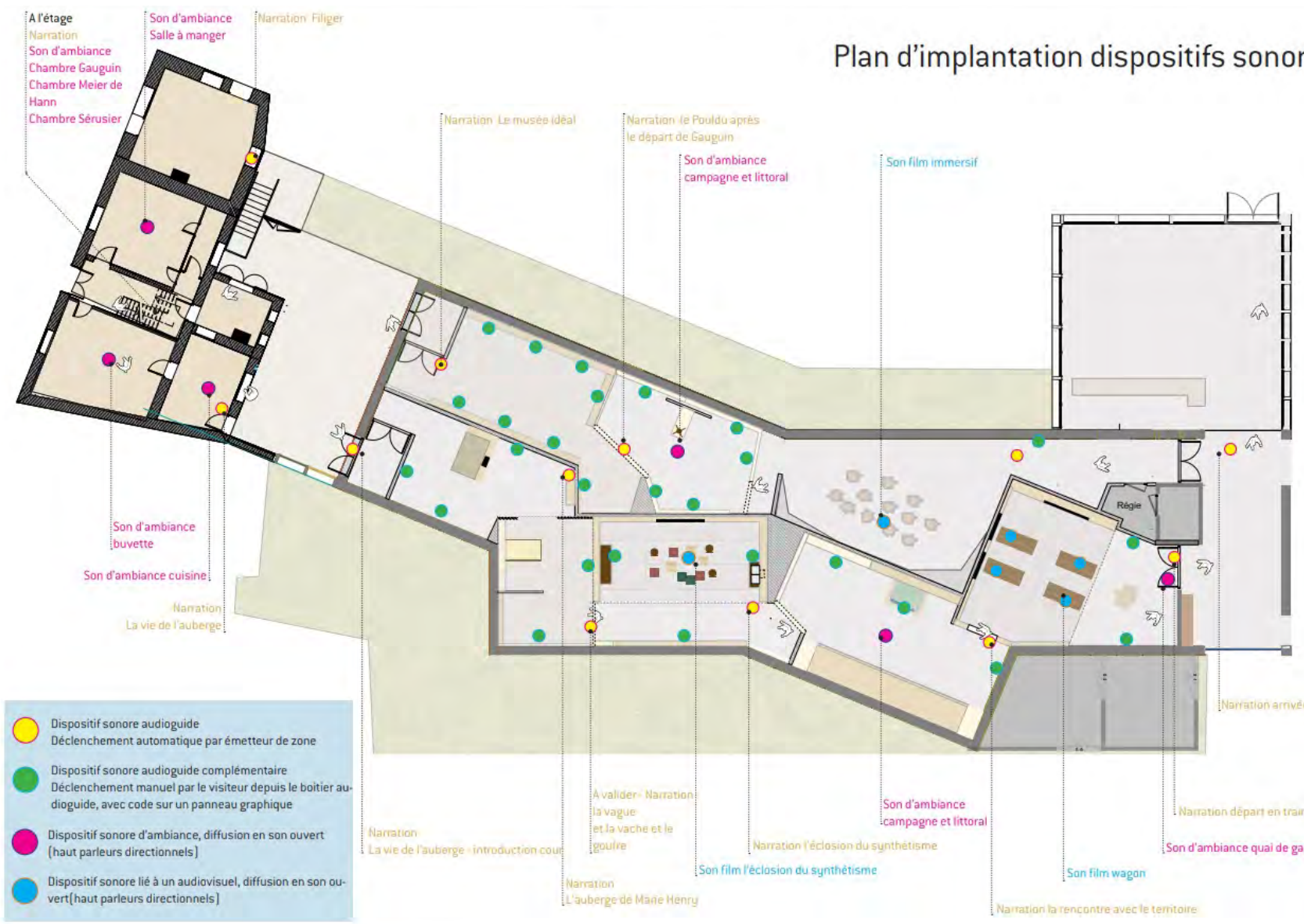
Pas d'accès handicap

Pas de salle pédagogique pour accueillir les scolaires

Pas d'espace d'exposition,

Un espace d'interprétation trop petit ne pouvant relater l'histoire du Pouldu et de ses habitants ni des prolongements de la venue des peintres.

Plan d'implantation dispositifs sonores



- Dispositif sonore audioguide
Déclenchement automatique par émetteur de zone
- Dispositif sonore audioguide complémentaire
Déclenchement manuel par le visiteur depuis le boîtier audioguide, avec code sur un panneau graphique
- Dispositif sonore d'ambiance, diffusion en son ouvert (haut parleurs directionnels)
- Dispositif sonore lié à un audiovisuel, diffusion en son ouvert (haut parleurs directionnels)



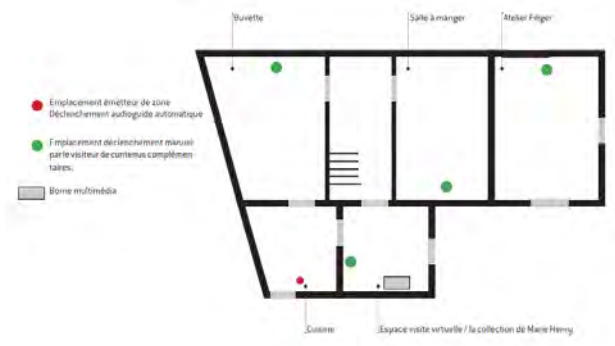
Specs Overview

- Modèle: SA11b-0300
- Impédance: 32 Ohms
- Puissance (Maximum): 40mW
- Puissance (Maximum): 100mW
- Fréquence de résonance: 150/200 Hz
- Niveau de pression phonique: 110dBSPL
- Bande de fréquences: 80-20.000 Hz
- Input: jack: 2,5mm jack: 3,5mm
- Output:



Poids : 70g. Hauteur : 9 ans
Niveau d'exploitation : 10 ans
2 couleurs : argenté ou rouge

RDC

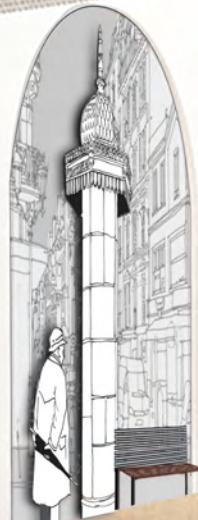


R+1

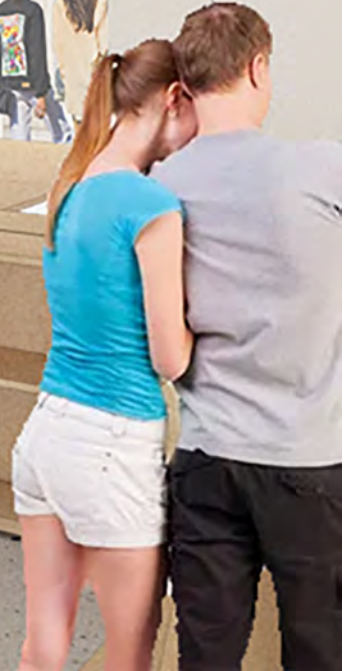




EXPOSITION TEMPORAIRE



BILLET





Partie 1 - Séquence 2 - La rencontre avec le territoire

territoire,
habitants
territory, a people

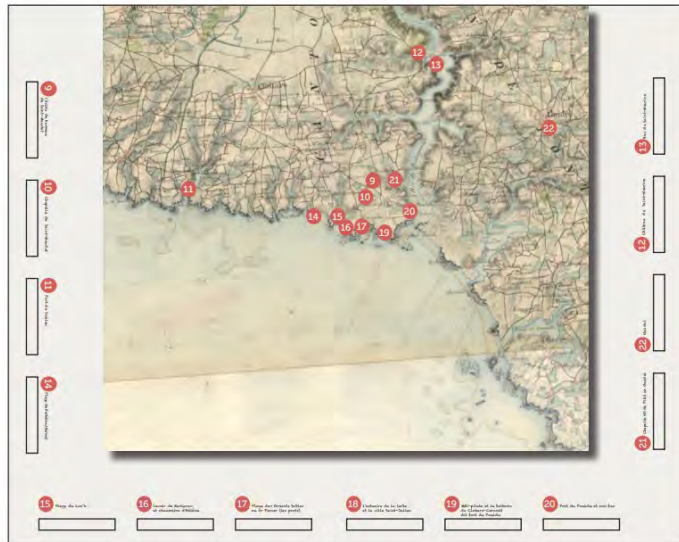
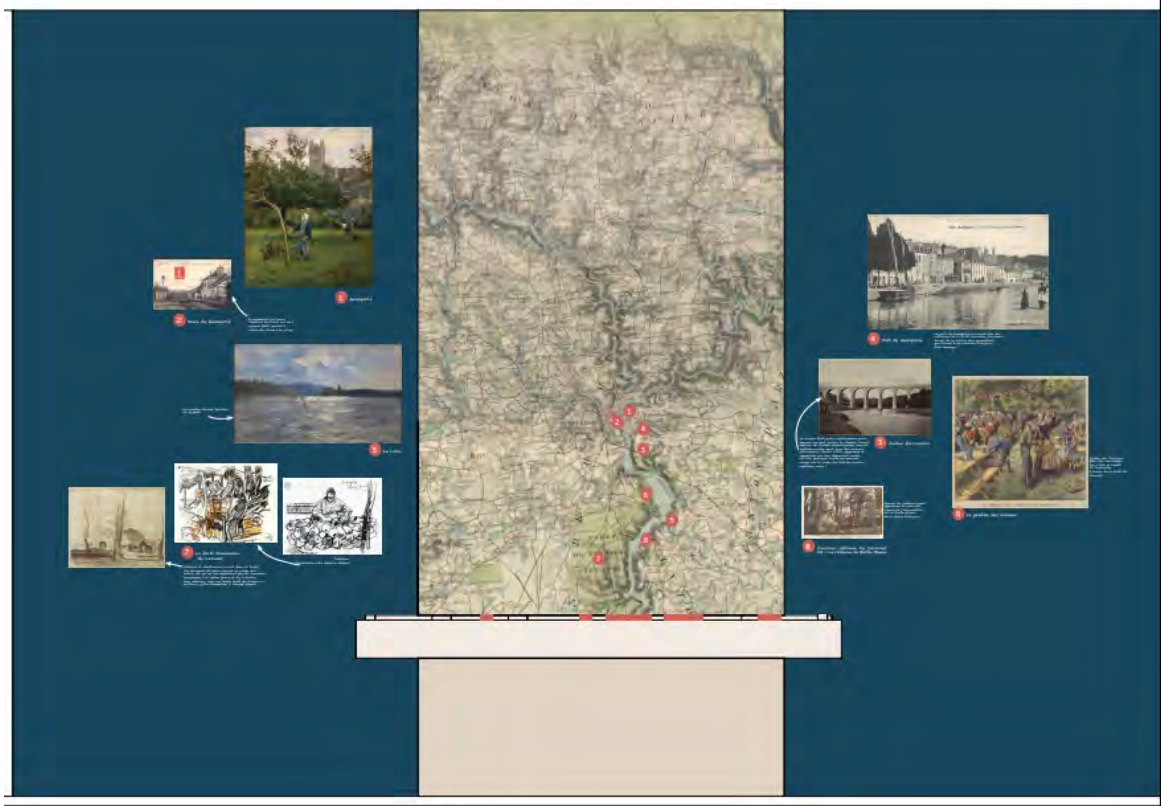
Texte descriptif de l'exposition, visible sur la paroi à gauche.





Partie 1 - Séquence 2 - La rencontre avec le territoire





Ébauche de mise en page des fiches



Partie 2 - Séquence 1 - L'éclosion du synthétisme













Partie 3 - L'auberge de Marie Henry

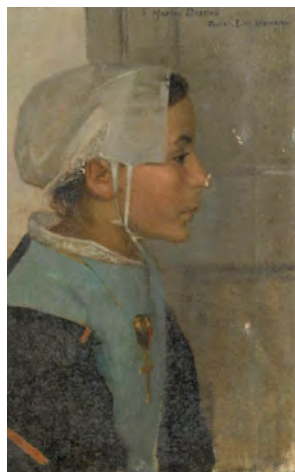


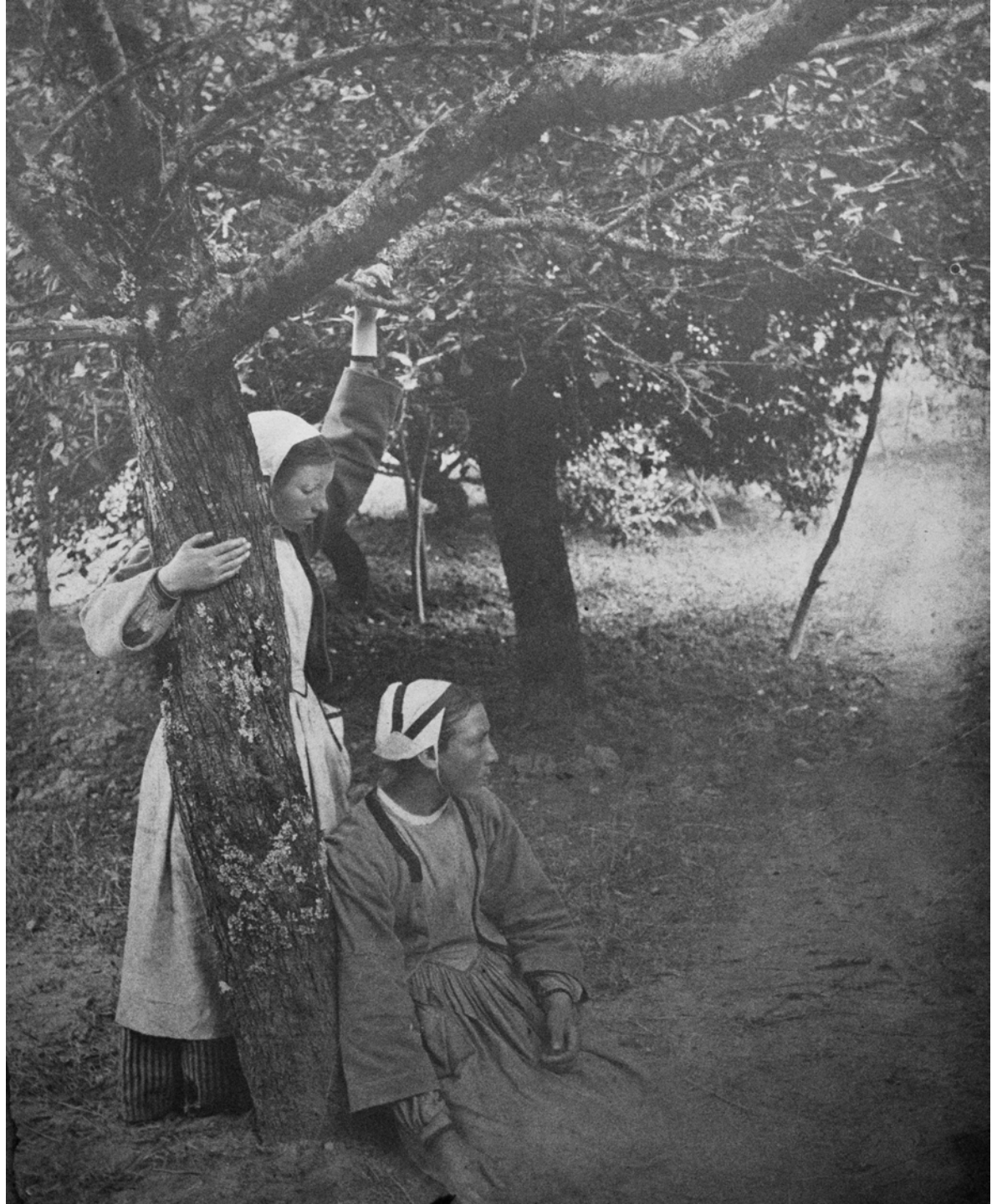




Partie 5 - Le Pouldu après le départ de Gauguin







Partie 6 - Salle immersive



Le son est diffusé à l'aplomb des visiteurs, au-dessus des assises, et depuis l'écran.

En restant directionnel le son peut être diffusé à un volume modéré, et éviter ainsi de parasiter les espaces attenants.



La projection, réalisée par trois vidéoprojecteurs, englobe le visiteur et lui fait découvrir les paysages du Pouldu au travers des photographies et des œuvres.

Une vingtaine d'assises de différentes tailles (entre 40 et 50 cm de hauteur) amovibles.

Les atouts du futur équipement

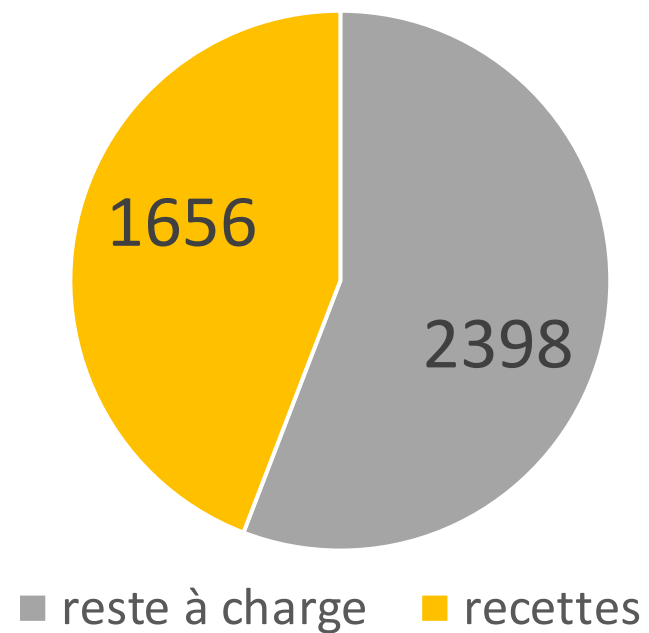
- Des espaces dédiés pour chaque fonction : histoire locale (parcours permanent, accueil classes, boutique, réserves, expo temporaire, conférence,
- Equipement permettant de passer de 19 à 200 visiteurs.
- Une appropriation de notre histoire par les habitants.
- Une éducation artistique pour les jeunes et scolaire
- Un levier économique et d'attrait pour la commune
- Un réaménagement urbain de qualité en centralité.
- Une prolongation de la saison touristique et des durées des séjours. I
- Des coûts de fonctionnement qui reste raisonnable (pas un musée peu de personnel)

Equipements de service mandats 2008/2014

3,974 M€ HT → Le Bourg

Longère
Salle des fêtes
Crèche extension
Centre de secours
Médiathèque

Equipements mandat 2008/2014

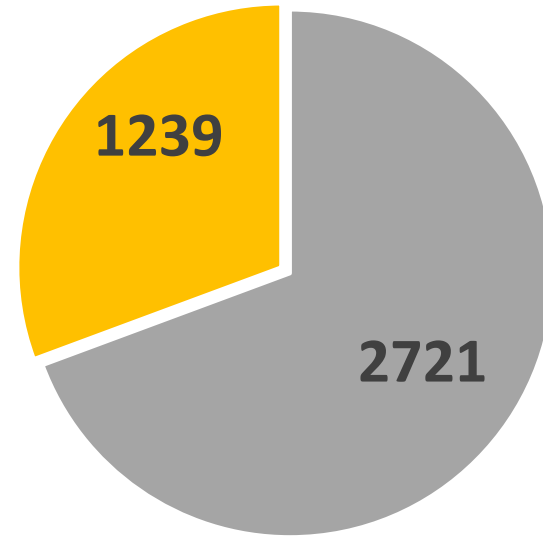


Equipements de service mandats 2014/2020

3,960 M€ → Le bourg

Espace solidaire Ty Liam
Ecole de musique et danse ludothèque
Seconde salle des sports

Equipements mandats 2014/2020



■ reste à charge ■ recettes

Equipements de service mandats 2020/2026

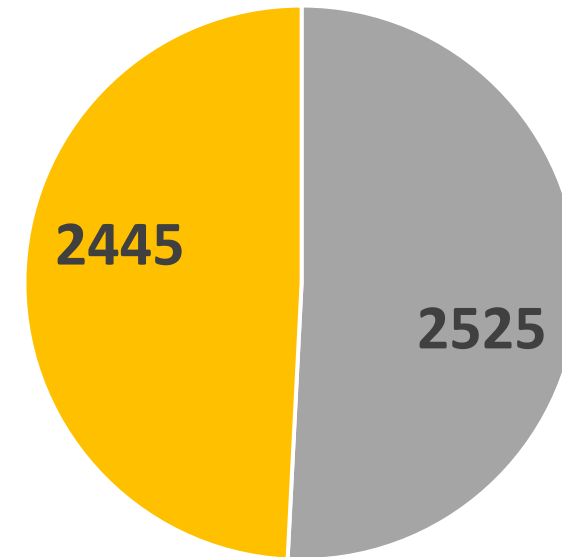
5, 020 M€ → Le Pouldu

Parc de glisse

Centre Gauguin l'atelier du Pouldu phase 1

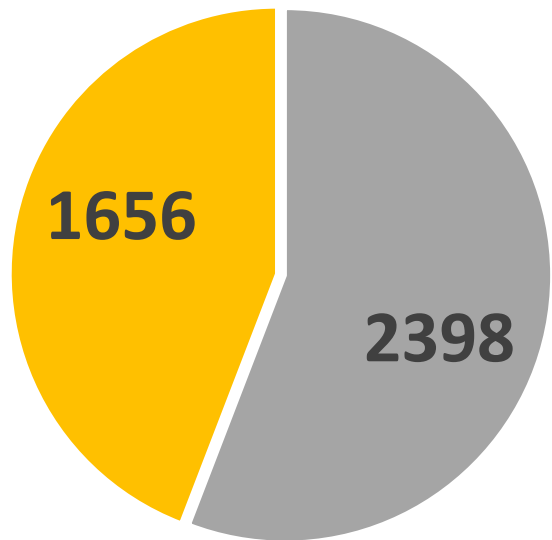
Centre Gauguin l'atelier du Pouldu phase 2

Equipements mandats 2020/2026

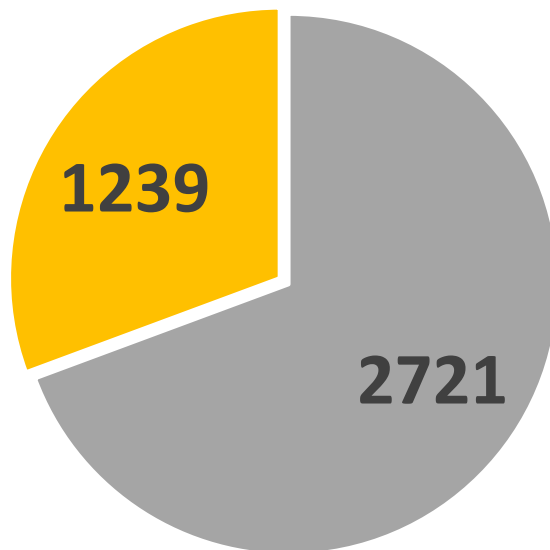


■ reste à charge ■ recettes

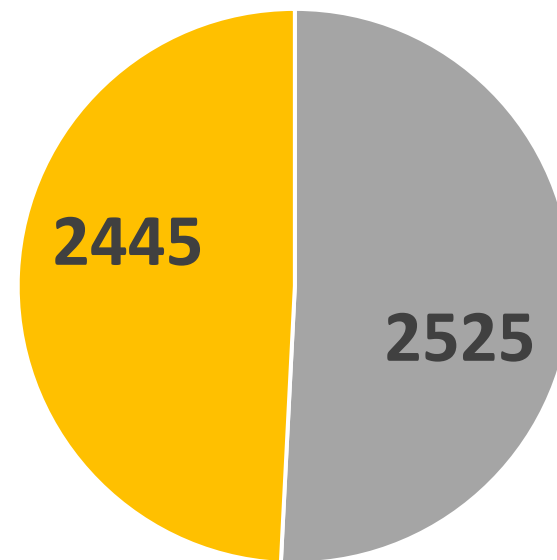
Equipements 2008/2014



Equipements 2014/2020



Equipements 2020/2026



■ reste à charge ■ recettes

■ reste à charge ■ recettes

■ reste à charge ■ recettes

Equipements au bourg

Equipements au Pouldu